

INSTITUTIONS : La commune de Trouville-sur-Mer rappelée à l'ordre par la CRC

La CRC n'est décidément pas convaincue par la gestion appliquée à la [COMMUNE DE TROUVILLE SUR MER](#) / T : 02.31.14.41.41, dans le Calvados. La Chambre régionale des comptes de Normandie vient de rendre public un rapport dans lequel elle indique notamment que l'information budgétaire, financière et comptable "doit progresser", mais également que la situation financière "se dégrade sensiblement". www.trouville.fr